



Jeudi 29 mars 2018

Babilou ouvre deux nouvelles crèches dans le Rhône

Dès avril 2018, Babilou ouvrira deux nouvelles crèches inter-entreprises à Lyon et Tassin-la-Demi-Lune dans le département du Rhône. Les structures accueilleront les enfants de 10 semaines à 4 ans dont les parents résident ou travaillent à proximité.

« **Babilou Les Lumignons** » sera située au 139 cours Albert Thomas à Lyon (69) en plein cœur de la ville et aura une capacité de **54 places**.

« **Babilou Le Phare de Tassin** » sera située à la périphérie de Lyon, au 173 avenue Charles de Gaulle à Tassin-la-Demi-Lune (69) et aura une capacité de **15 places**.

Avec une **amplitude horaire large (7h30-18h30)** et **trois formules d'accueil** : régulier, occasionnel et d'urgence, les établissements recevront chaque jour des enfants de 10 semaines à 4 ans répartis dans **3 sections en fonction de leurs besoins** (enfants marcheurs / enfants non-marcheurs) pour « Babilou Les Lumignons » et dans **1 section, en âges mélangés** pour « Babilou Le Phare de Tassin ».

L'équipe de professionnels de la petite enfance veillera à proposer un accueil individualisé aux familles afin de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant.

Avec superficie de **700 m²** pour « Babilou Les Lumignons » et **164 m²** pour « Babilou Le Phare de Tassin », les deux structures regrouperont tout l'équipement nécessaire au bien-être des tout-petits. Les deux crèches disposeront respectivement d'un **grand jardin de 300m²** et **80m²** propice aux activités et expérimentations en plein air.

Des places sont disponibles ! Inscriptions et réservations au 0809 10 30 00 (service gratuit + prix d'un appel local).

Des postes sont également à pourvoir dès aujourd'hui pour l'ouverture de la crèche.

Vous pouvez postuler sur notre site internet : <http://recrutement.babilou.fr/>. Notre équipe de chargés de recrutement prendra rapidement contact avec vous.

Conventionnées par la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône, les crèches bénéficieront d'une aide au fonctionnement via la PSU (Prestation de Service Unique). Cette aide permet aux familles d'être accueillies selon les mêmes conditions tarifaires qu'en crèche municipale.

La Caisse d'Allocations Familiales participe également à l'investissement des structures à hauteur de 594 000 € pour « Babilou Les Lumignons » et 165 000 € pour « Babilou Le Phare de Tassin ».

Avec ce nouveau projet, Babilou compte désormais **30 crèches sur le département du Rhône.**

A propos de Babilou

Créé en 2003, Babilou est une entreprise familiale et le 1er groupe de crèches d'entreprises et de collectivités en France. Avec près de 500 structures d'accueil (crèches, clubs enfants et écoles maternelles) dans le monde, Babilou entreprise familiale, accueille près de 20 000 enfants chaque semaine et accompagne plus de 1200 entreprises clientes de toutes tailles (PME, ETI ou Grands Comptes).

A l'écoute des familles, Babilou offre la solution crèche la plus complète avec son offre 1001 Crèches, qui permet aux salariés-parents de choisir leur crèche près du domicile, à côté du bureau ou sur le trajet domicile-entreprise.

Partenaire de confiance des entreprises, Babilou entend aujourd'hui relever le défi de la parentalité à 360° pour que chaque salarié puisse concilier vie professionnelle et vie familiale. Pour en savoir plus <http://www.babilou.fr>

Contacts presse

Mathilde TEXIER
01 41 49 95 46
mathilde.texier@babilou.com

Marine GUILLOT
01 41 49 81 56
marine.guillot@babilou.com